

Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 22 (1900)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE INTERNATIONALE D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. BERTRAND, Nyon, Suisse.

TOME XXII

N° 7

JUILLET 1900

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

AOUT

Dans la plupart de nos stations la récolte principale est restée au-dessous de celle de l'année dernière et la baisse du prix du miel dont parle le *Journal d'Agriculture de la Suisse Romande* dans son numéro du 3 juillet n'est guère motivée par l'abondance du nectar. Nous conseillons à nos collègues de garder leur produit si on ne leur en offre qu'un prix dérisoire; les années grasses sont rares chez nous et le miel se conserve très bien longtemps. Nous en avons encore de 1885 en parfaite conservation.

Le mois d'août est une époque critique: la récolte cesse, la ponte se ralentit, les populations diminuent, tandis que les ennemis se multiplient; les pillardes, les teignes, les fourmis, les araignées, les sphinx tête de mort, chacun veut avoir sa part des provisions ramassées péniblement par nos butineuses. Prêtons une main secourable à nos braves petites bêtes, soyons vigilants.

Les souches qui ont essaimé tard, de même que les essaims tardifs et les ruches où la ponte a cessé trop tôt doivent être stimulés pendant ce mois; si nous voulons avoir au printemps prochain des populations encore fortes il faut que beaucoup de jeunes abeilles peuplent nos ruches en automne. Telle ruche nous paraît forte à la fin d'octobre et à la fin de l'hiver nous ne trouvons plus qu'une poignée d'abeilles; la plupart étaient des vieilles qui ont défunté pendant la saison rigoureuse. On a conseillé d'acheter des ruchées destinées à être étouffées (là où cette coutume se pratique encore) pour renforcer nos souches faibles: nous l'avons fait quelquefois mais nous avons rarement réussi; c'est peine perdue si on tombe sur des populations qui ont été orphelines depuis quelque temps. Dans ce cas les abeilles sont vieilles, elles ne font que consommer pendant l'hiver et au printemps on ne les retrouve plus. Employons donc le moyen le plus sûr, stimulons nos ruches au moins pendant une quinzaine de jours, si le besoin s'en fait sentir.

Le miel de cette année est assez épais et assez difficile à extraire ; ceux qui ont des rayons nouveaux (et presque tous les débutants sont dans ce cas) doivent prendre des précautions en extrayant, ne pas tourner l'extracteur trop vite, laisser plutôt quelque chose dans les cellules. Si les rayons se brisent on peut remettre les morceaux à leur place, mais les abeilles trouvent alors toujours moyen de fabriquer des soudures à la place des cellules de mâles.

Si vous faites lécher les rayons vidés, ne les donnez que le soir et pour éviter une trop grande agitation, aspergez-les un peu avec de l'eau froide. Depuis quelques années nous gardons nos hausses extraites telles quelles et nous nous trouvons fort bien de cette méthode.

Belmont, le 18 juillet 1900.

ULR. GUBLER.

SUR LA LOQUE DES ABEILLES

BACILLUS ALVEI (Cheshire et W. Cheyne).

Résumé historique

(Suite, voir Revue de juin)

Wildman (⁹) non plus que Keys, Woolridge, Needham (¹¹) Rhiem, Réaumur (¹²), ni d'autres auteurs du même temps (dernière moitié du 18^e siècle) ne mentionnent cette maladie. Bevan (¹³) l'appelle « Pestilence » et cite aussi le nom de « Faux couvain » donné par Schirach ; il ajoute que cette pestilence a été attribuée à la présence de larves mortes dans les cellules par suite d'une ponte défectueuse de la reine... ou par suite de froid ou de mauvais soins, c'est-à-dire de nourriture avec du miel malsain.

Il n'y a rien à signaler à ce sujet dans la littérature apicole jusqu'à l'année 1860 où le Dr Leuckart (¹⁴) dit qu'il avait d'abord attribué la loque au champignon (*Panhistophyton ovatum*) d'où provient la maladie des vers à soie, mais qu'après beaucoup d'observations et d'expériences, il est arrivé à la conviction qu'aucun parasite soit animal soit végétal n'est la cause de ces maladies. Il dit aussi que le terme *faul brut* (couvain corrompu) est appliqué à plusieurs des maladies des abeilles.

Molitor Mühlfeld (¹⁵) reconnaît deux formes de maladie, l'une contagieuse, l'autre pas et pense que la seule cause de la loque *contagieuse* est une mouche (*Ichneumon apium mellificarum*), qui pond ses œufs sur les jeunes larves d'abeilles. Preuss (¹⁶) fit en 1868 une découverte importante qui contredit la théorie de Molitor Mühlfeld sur la mouche (*Ichneumon*

(⁹) Wildman. Treatise on the Management of Bees. London 1768-1776.

(¹⁰) Keys : Ancient Bee Master's Farewell. London 1796.

(¹¹) Needham : Rhein. Brussels Memoirs. Vol. 11, 1780.

(¹²) Réaumur: Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des insectes. I. V. Paris 1734.

(¹³) Bevan. The Honey Bee. London 1827.

(¹⁴) Leuckart : Bienen-Zeitung. Eichstadt 1860, p. 232.

(¹⁵) Molitor Mühlfeld. Bienenzeitung. Eichstadt 1868, p. 95.

(¹⁶) Preuss. Bienen Zeitung 1868, p. 225.

apium, mellificarum). Avec un microscope ayant un grossissement de 600 diamètres il trouva de la poussière fine, composée de corpuscules ronds d'un diamètre de 1/500 m/m appartenant au genre *Cryptococcus* (Kutzig) ; il appelle cette forme spécifique *alvearis*, l'assimile au champignon de fermentation (*Cryptococcus fermentum*) et croit que ce dernier germe, trouvant accès dans la jeune abeille, s'y transforme en *Cryptococcus alvearis*. Il note que beaucoup de savants attribuent la cause de la maladie à de la nourriture fermentée et pense que les larves sont facilement contaminées par le champignon de la fermentation qui est toujours présent dans l'air. Il mentionne aussi la grande rapidité avec laquelle ce champignon se multiplie et il donne une évaluation, basée sur des calculs, du nombre qu'on en peut trouver dans une cellule contenant une larve morte. En outre il établit que les cellules loqueuses peuvent être reconnues par leurs opérules déprimés.

Comme on peut bien le supposer, les théories de Preuss donnèrent naissance à de grandes discussions lors de la réunion des apiculteurs allemands, peu après la publication de son ouvrage.

Vogel (17) exprima un doute : *B. alvearis* était-il seulement la cause de la loque ou au contraire une conséquence de cette maladie ? Pour le reste il appuyait les conclusions de Preuss.

Wiegand (17) adoptait la théorie de Preuss et, racontant ses expériences, disait que la maladie avait été introduite dans son rucher par du miel apporté du dehors. Il était persuadé qu'elle était fort contagieuse et qu'il n'y avait pas d'autre remède que le feu.

Pollmann (17) croyait que le mal s'était déclaré chez lui alors qu'il nourrissait ses abeilles avec du miel de la Havane, où on l'extract en le pétrissant avec la cire et le couvain pour le presser ensuite.

Le Dr Leuckart (17) se rangeait du côté de ceux qui attribuaient la maladie à un champignon, mais ne croyait pas que ce pût être celui de la fermentation mentionné par Preuss. Il pensait qu'il devait se rapprocher plutôt du champignon des vers à soie et disait que beaucoup des maladies mortelles du couvain sont appelées loque, lors même qu'en réalité elles sont autre chose. Il croyait que le champignon était déjà présent dans les œufs de la reine au moment de la ponte.

Geilen (17) était persuadé que le mal venait de corps d'animaux en putréfaction sur lesquels les abeilles se seraient posées.

Mühlfeld (18), en 1869, revient de nouveau à ses idées premières et présente aussi celles de Preuss. Il donne des directions pour maintenir la santé des abeilles, recommande de bouillir le miel et indique comme désinfectants l'acide phénique (1 : 100) et le permanganate de potasse (1 : 300).

Lambrecht (19) pense que la loque est causée par la fermentation du pain d'abeilles.

Hallier (19) considère que ce n'est pas une maladie spéciale, mais que ce mal peut être produit par divers champignons.

(17) Vogel. Pollmann. Bienen-Zeitung 1868, nos 21 et 22.

(17) Leuckart, Geilen. Bienen-Zeitung 1868, nos 21 et 22.

(18) M. Mühlfeld. Bienen-Zeitung 1869 no 3.

(19) Lambrecht. Hallier. Bienen-Zeitung 1870 no 2.

1° Pollen emmagasiné.

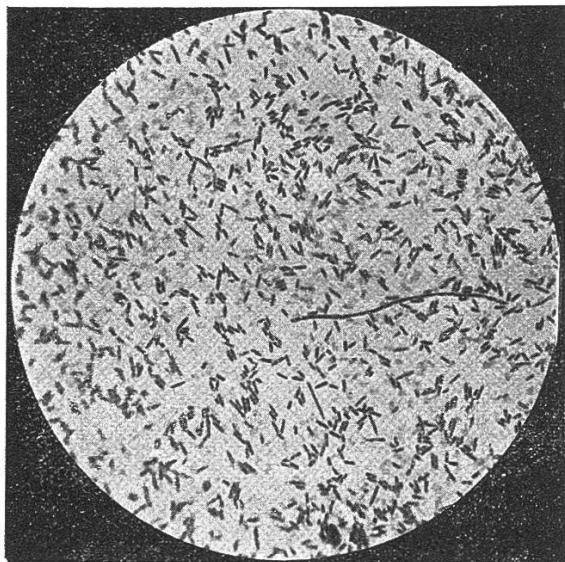


Fig. 1. — *B. ALVEI* ET SPORES $\times 1000$.
Culture sur gélatine à 20° C. pendant sept jours. Coloration au violet de méthyle.

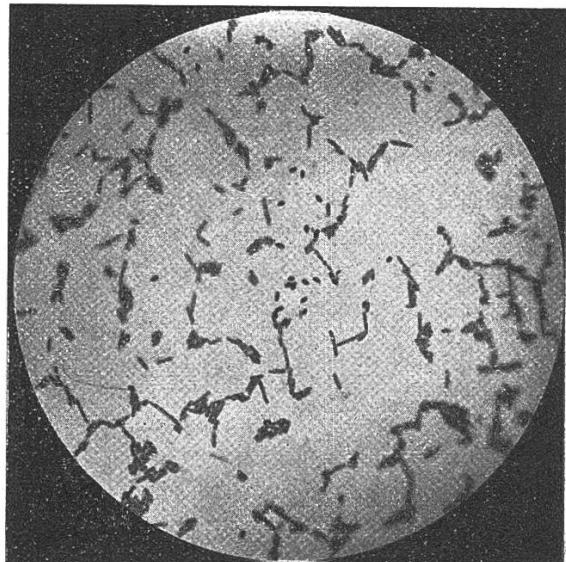


Fig. 2. — *B. ALVEI* ET SPORES $\times 1000$.
Culture sur agar à 37° C. pendant dix jours.
Coloration double par la méthode de Möller.

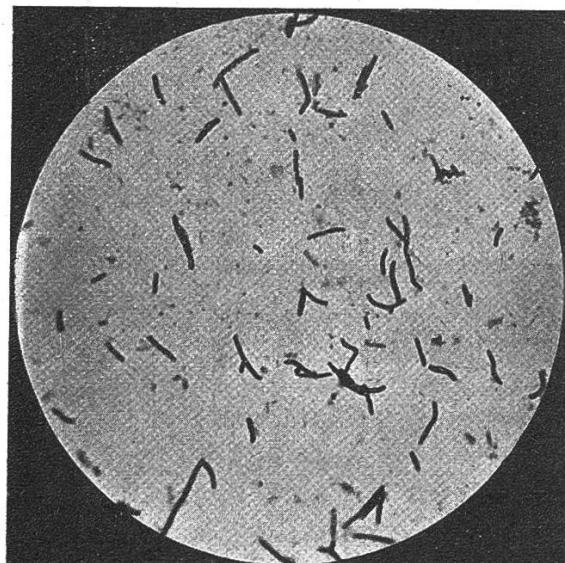


Fig. 3. — *B. ALVEI* $\times 1000$ (Phases de développement).
Culture dans du sérum de sang à 37° C. pendant sept jours. Coloration au violet de méthyle.

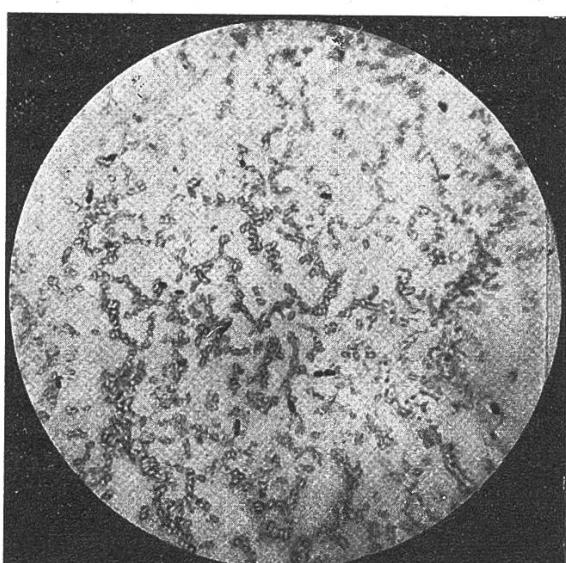


Fig. 4. — SPORES DE *B. Alvei* $\times 1000$.
Culture sur agar à 37° C. pendant trois semaines. Coloration au violet de méthyle.

Cornallia (20) n'est pas du même avis et a trouvé un champignon qui, pense-t-il, a suffi pour développer la loque. Il l'a appelé *Cryptococcus alvearis* et a employé l'acide phénique, le permanganate de potasse et du jus de citron.

Fisher (21) arrive en 1871 avec une nouvelle théorie sur la loque, qui

(20) Cornallia. Bienen-Zeitung, 1888, p. 124.

(21) Fischer, Bienen-Zeitung, 1871, p. 105-125.

suit de près celle de Liebig et attribuant la cause du mal à la maladie des vers à soie et à celle des plantes. D'après cette théorie, un nourrissement insuffisant et un manque de provisions pour l'hiver et le printemps prédispose les abeilles à prendre la maladie; une autre cause serait le manque d'apports de pollen. Fischer tenta de prouver la justesse de ses vues par des expériences pratiques, faites par des apiculteurs. Il croit en outre que le premier effet du nourrissage répété et continué est d'augmenter la production d'abeilles et qu'il survient en conséquence, à un certain moment, une disproportion entre le couvain et les nourrices du couvain, disproportion qui peut être considérée comme une autre cause de la loque. La maladie pourrait donc être affaiblie ou détruite, si l'on diminuait la production du couvain en enlevant la reine et les parties occupées par le couvain. La loque est probablement le résultat d'une disette de nourriture et d'une dégénérescence consécutive des abeilles.

L'apparition de champignons ne serait qu'un second facteur.

Schönfeld (22) infecta de loque plusieurs ruches et quand le mal fut en plein développement, il porta un rayon de ce couvain pourri à l'Institut Physiologique de Breslau, où il fut soumis à un examen microscopique par les Drs Cohn et Eidam (23).

« Cet examen montra que dans chaque larve morte et dans chaque cellule loqueuse dont le contenu était encore blanc et liquide, ou dans ceux où il était brun, adhérent et visqueux, on trouvait des corps allongés, ovales, que Preuss appela « micrococci ». Près d'eux et parmi eux Cohn trouva, le premier, avec le plus puissant des cinq microscopes qui étaient employés, une quantité innombrable de minces bâtonnets pâles, joints ensemble, et qu'il reconnut de suite comme des bactéries du genre *bacillus*. La longueur d'un seul de ces bâtonnets était environ de 6 micromillimètres, mais plusieurs d'entre eux étaient joints par deux ou trois, de façon que ces bactéries de la loque ressemblaient, au microscope, à la bactérie de l'*anthrax* (charbon), bien que naturellement ils fussent différents « physiologiquement et aussi dans la manière dont ils agissent comme ferment ».

Lorsque nous nous rappelons l'état de la science bactériologique en 1870, nous ne pouvons nous étonner que Preuss ait confondu les micrococci avec les spores d'un bacille. En 1885, Cheshire et Watson Cheyne (23) confirmèrent et démontrèrent que la maladie de la loque était causée par un bacille auquel ils donnèrent le nom de *Bacillus alvei*.

Les quatre conclusions suivantes furent alors émises. Elles sont appelées ordinairement les quatre règles de Koch :

1^o Constante association de ce germe avec la maladie dans les larves des abeilles ;

2^o Isolation du germe pris dans les larves malades et étude du même germe dans des cultures pures et dans différents milieux ;

3^o Production des symptômes caractéristiques de la maladie par l'inoculation des cultures pures ;

4^o Découverte du même germe dans les larves infectées à nouveau et

(22) Schönfeld, Cohn, Eidam. Bienen-Zeitung 1874, p. 201, 261, 262.

(23) Cheshire et Watson Cheyne. Journal of the Royal Microscopical Society. 1885, p. 581.

même disposition des organismes que dans la maladie naturelle. Isolation à nouveau et développement en milieux variés comme précédemment.

Cheshire réussit à contaminer une portion de rayon en la couvrant d'une culture de *Bacillus alvei* dans du lait. Cette partie du rayon seulement fut attaquée par la loque. Des abeilles adultes furent aussi infectées en les nourrissant d'une culture de bacilles. Les expériences de Cheshire et de Watson Cheyne convainquirent tout le monde et depuis cette date le *Bacillus alvei* a été généralement considéré comme l'agent de la production de la maladie.

Dickel (24) écrivait en 1888 que plusieurs espèces de bacilles pouvaient produire la loque: deux au moins, une des formes de la maladie n'atteignant que le couvain non operculé, l'autre affectant le couvain operculé. Il y en a même un troisième, forme mixte, qui semblerait le plus pernicieux.

Klamann (25) approuve les recherches de Dickel, mais trouve qu'on ne doit pas réduire à deux les espèces de loques, puisqu'il existe certainement plusieurs autres microbes qui peuvent contribuer à amener la perte d'une ruche. Klamann lui-même établit qu'il en a trouvé sept et il est persuadé qu'il pourrait isoler un plus grand nombre encore de bactéries d'une larve malade. Il lui semble certain cependant que le *Bacillus alvei* est le plus virulent et que ce germe peut être considéré à lui seul comme une cause suffisante de la pourriture du couvain.

(A suivre.)

J.-C. HARRISON.

L'APICULTURE A L'EXPOSITION

(Annexe de Vincennes)

Si vous voulez voir l'exposition des abeilles, me dit l'aimable ami chez lequel je recevais l'hospitalité pour quelques jours, allez à l'annexe de Vincennes. C'est là qu'elle s'est reléguée avec l'aviculture, l'horticulture, les forêts, les machines agricoles, etc. Sur ce renseignement je me fis conduire à Vincennes, porte de Reuilly.

C'est au fond du bois de Vincennes que se trouve l'annexe de l'Exposition Universelle. Elle couvre une étendue de plus de 150 hectares, y compris ses enclaves, le lac Daumesnil, le vélodrome et le parc d'aérostation. Il n'est pas très facile de se diriger dans cette vaste exposition où il n'y a presque personne. J'allai du Matériel du chemin de fer à la Viticulture et de la Viticulture à la Manutention pour tomber sur le pavillon des Etats-Unis et les machines agricoles.

Enfin un employé de l'Exposition m'envoya tout à fait à l'autre bout, dans la section de l'horticulture où, ne voyant que de jeunes arbres, je m'assis sur un banc pour contempler le gracieux point de vue du lac Daumesnil avec ses îles couvertes de bosquets, de pelou-

(24) Dickel. Bienen-Zeitung, 1888, p. 124.

ses et de corbeilles de fleurs. A côté de moi se trouvait un homme âgé, dont les vêtements et les allures étaient d'un campagnard à son aise. Il me regarda de cet air interrogateur qui précède la conversation entre gens qui ne se connaissent pas. Cet encouragement tacite me détermina à lui demander s'il avait vu des abeilles dans l'Exposition.

— Pas encore, me dit-il, mais il y a des instruments d'apiculture dans une petite exposition, à côté de la fauconnerie. Je vous préviens qu'il faut payer 50 centimes.

— Est ce que cela vaut la peine d'être vu? Y a-t-il des ruches vides, des échantillons de cire et de miel?

— Nullement. C'est une collectivité qui expose des produits d'aviculture et, dans une vitrine, on voit quelques rares instruments pour la culture des abeilles. C'est ridicule de faire payer pour voir cela.

Cette phrase amère et dépitée me donna l'espoir que j'avais un confrère à côté de moi. Je lui demandai :

— Vous êtes apiculteur.

— J'ai des ruches en paille depuis plus de vingt ans, mais je n'ai jamais eu le temps d'étudier la question.

— Comment, lui dis-je, vous avez des abeilles depuis plus de vingt ans et vous n'en connaissez ni les mœurs, ni les modes de culture?

— Ma foi, non! De temps en temps je fais détruire une ruche pour avoir le miel nécessaire aux bestiaux malades; personnellement je n'y touche jamais.

Alors j'entrepris de lui expliquer les nouvelles méthodes, et, comme cela tournait à la conférence, il m'interrompit :

— Je suis sûr que c'est très curieux, mais je suis trop vieux pour me lancer là-dedans avec tout à apprendre. Je m'intéresse surtout au gros bétail, aux espèces ovines, bovines et porcines.

Il était venu pour voir l'emplacement de son exposition d'animaux reproducteurs et me raconta quelques histoires curieuses sur ses bœufs et ses cochons! J'aurais préféré une conversation sur les jeunes reines et les cires gaufrées, mais quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a. Tout en priant le lecteur de ne pas oublier que nous sommes dans l'Annexe de Vincennes pour y découvrir des abeilles, je ne résiste pas à l'envie de raconter un triomphe de ma nouvelle connaissance au début de sa carrière d'éleveur, en 1866.

Il obtint un si beau bœuf qu'il fut choisi pour figurer à la fête du bœuf gras. A cette époque, le carnaval battait son plein et, cette année-là, on avait joint au cortège un porc gras et un énorme géant en carton, sorte de Gargantua de trente pieds de haut qui, à chaque sta-

tion, ouvrait une bouche grande comme le porche d'une cathédrale, engloutissant des cochons de lait, des pâtés énormes. Mon homme en riait encore. Son bœuf s'appelait *Evénement*, et il dut à l'heureuse chance de son nom de hasard la rare, l'unique faveur d'échapper à l'abattoir. M. de Villemessant ne voulut pas qu'un quadrupède, honoré du nom de son dernier journal, fût tué comme un animal vulgaire, et il racheta sa vie au prix de mille écus. Mais le lendemain, se voyant sur les bras un bœuf de douze cents kilos, il fut pris d'une idée sublime. Il courut chez le directeur du Châtelet et lui vendit, moyennant cent cinquante francs par soirée, le droit d'enrôler l'intéressante bête parmi les acteurs de la Revue la *Lanterne magique*, où il était évident qu'il ne devait paraître nullement déplacé. L'idée réussit à merveille. Les bourgeois, qui avaient vu tout leur soûl le bœuf gras pour rien, et le porc, et le géant, et le char, et les mousquetaires par-dessus le marché, payèrent six ou huit francs pour se procurer la satisfaction d'aller le revoir sur les planches.

Après avoir bien bavardé il fallut se quitter. J'étais reposé, je me mis donc, avec un nouveau zèle, à parcourir l'annexe, questionnant les rares employés qui me renvoyaient chaque fois à une des extrémités de l'Exposition. C'est ainsi que j'ai traversé successivement les industries laitières, les maisons ouvrières, l'union de tempérance, la meunerie belge, l'acétylène, les moteurs, les automobiles, les cycles, les armées de terre et de mer et j'échouai pitoyablement à la section des sports où je rencontrais un employé, plus galonné que les autres, que je m'empressai d'interroger.

Après avoir consulté quelques papiers, il me répondit d'une façon charmante :

— Nous n'avons pas d'abeilles ici et je ne pense pas qu'il y en ait non plus au Champ-de-Mars, cependant allez à la section française de l'agriculture, classe 42, à côté de la salle des fêtes et vous y verrez probablement ce qui semble vous intéresser.

Mais j'étais à 20 kilomètres de la classe 42, je n'en pouvais plus, je mourais de faim et, malgré les facilités du chemin de fer de ceinture, j'ai remis ma visite à un autre voyage. Puisse ma mésaventure en éviter une semblable aux lecteurs de la *Revue*.

CRÉPIEUX-JAMIN.

BATISSES CHAUDES ET BATISSES FROIDES

Que d'articles la *Revue* n'a-t-elle pas publiés condamnant les bâties chaudes ! et pourtant pas un des nombreux auteurs de ces articles n'a possédé une *bonne* ruche à bâties chaudes, s'ouvrant par derrière ; quelques-uns n'en ont même possédé ni de bonnes ni de mauvaises, ce qui ne les empêche pas de trancher la question avec une autorité remarquable. Avant

de me permettre d'affirmer que la direction transversale des rayons facilite beaucoup les manipulations sans avoir d'influence nuisible sur la prospérité d'une colonie, je me suis procuré deux ruches Dadant-Modifiées, c'est-à-dire notre meilleure ruche verticale à bâtisses froides ; je les ai peuplées et soignées pendant deux années à côté de mes ruches à bâtisses chaudes. Qu'un apiculteur, par dévouement pour la science apicole, veuille bien se procurer une *bonne* ruche à bâtisses chaudes, s'ouvrant par derrière ; qu'il la peuple et la soigne un an ou deux et je suis bien certain qu'il n'adressera plus aucun reproche au système à bâtisses chaudes, s'ouvrant par derrière.

Mais, dira-t-on, que faut-il entendre par *bonne* ruche ? Nous serons d'accord sur ce point-là ; elle doit être en tout conforme aux règles fondamentales fixées par les grands apiculteurs et en particulier par notre vénérable maître Dadant, à la suite d'une longue expérience.

Avoir : un cadre se rapprochant comme forme et dimensions de la ruche Dadant ou de la Dadant-Modifiée ; une place suffisante dans le nid à couvain pour pouvoir contenir une douzaine de grands cadres ; les espaces de cadre à cadre et de cadres à parois selon les règles fixées par les grands maîtres ; trois hausses de demi-cadres pouvant se placer superposées sur le nid à couvain. Elle doit permettre l'emploi du chasse-abeilles et avoir un plateau mobile si elle n'est pas jointe à d'autres (en pavillon).

Vous me direz que je décris là la ruche Dadant. Mais sans doute ! En mettant les bâtisses chaudes sur le même pied que les bâtisses froides, je n'entends pas qu'elle soit expérimentée dans de petites ruches Bürki, ou dans des alsaciennes horizontales, ni dans des caissettes de n'importe quel format. Je veux qu'elles le soient dans la meilleure des ruches, dans la Dadant. Car la trouvaille du cadre et des hausses, des règles régissant les espaces, forment bien les qualités précieuses de la ruche Dadant et non sa coque extérieure. La ruche s'ouvrant par derrière et à cadres transversaux dont je me sers, isolée ou assemblée en pavillon, est une copie de la ruche Dadant et celui qui en revendiquerait la paternité ferait tort à M. Chs Dadant, malgré les bâtisses chaudes et les plafonds fixes qu'elle possède pour la commodité de l'apiculteur.

Le nombre des ruches à peu près semblables qui existent dans le district de Grandson va croissant. Malheureusement les modèles diffèrent un peu d'une localité à l'autre : l'un a des espaces entre cadres et paroi exagérés ; l'autre n'a pas de plateau mobile. Enfin peu ont une hausse semblable à la hausse Dadant ; mais il ne se fait aucun recul et, pour qui peut suivre la marche de l'évolution de la ruche allemande ici, elle tend à se rapprocher autant que possible de la ruche Dadant, dont elle n'est qu'une modification très-heureuse ou, pour mieux dire, une combinaison avec le système Bürki-Jeker.

Concise le 6 juillet 1900.

ARMAND GAILLE.

Réponse à Messieurs Gubler et Filet

Je pense que si les abeilles commencent en général — *pas toujours !* — l'élevage du couvain à proximité du trou de vol, c'est parce que c'est l'endroit le plus chaud de la ruche et non pour une autre cause. En effet, vos ruches, qui ne sont pas accouplées, ont leur trou de vol sur le devant de la

ruche tourné à peu de chose près vers le sud. Le soleil chauffe donc surtout la partie où vous trouvez le couvain et ce couvain s'y trouve parce que c'est là que les abeilles ont formé leur groupe. Les abeilles ne se groupent nullement où elles veulent élever le premier couvain, mais l'élèvent où elles se sont placées pour d'autres causes.

Dans les ruches accouplées les abeilles de deux ruches forment une seule sphère divisée par la paroi mitoyenne et le couvain se trouve placé près de cette paroi où la chaleur de la ruchée voisine a attiré le groupe des abeilles. Le couvain se trouve au centre de chaleur de la ruchée.

Concise, 6 juillet 1900.

ARMAND GAILLE.

Réponse à M. Gaille

Lors même que je ne suis pas de ceux qui dans une discussion veulent avoir à tout prix le dernier mot, les erreurs contenues dans l'exposé de M. Gaille m'obligent à une réponse.

Et d'abord, où M. Gaille a-t-il trouvé de si *nombreux* articles condamnant les bâtisses chaudes ? Comment s'appellent les *nombreux* apiculteurs qui en sont les auteurs ? Que M. Gaille se tranquillise, nous ne sommes pas des adversaires acharnés de ces bâtisses, sachant bien que le succès ne dépend pas uniquement de la direction des rayons. Mais si M. Gaille a l'obligance de nous traiter d'ignares, qui jugent d'une chose sans la connaître, je dois protester : nous avons eu pendant plus de dix ans (non pas pendant deux ans) des Dadant-Blatt à bâtisses chaudes dans notre rucher et nous les avons abandonnées pour différentes raisons. Depuis trois ans j'ai eu l'occasion d'étudier chez un de nos voisins les ruches préconisées par M. Gaille sans être convaincu de leur avantage et leur propriétaire a bien augmenté les Dadant-Blatt à bâtisses froides, mais non pas les autres. Personne ne nous fera croire que les plafonds fixes et les bâtisses chaudes contribuent à la commodité de l'apiculteur. Pour examiner une ruche Dadant, vous sortez un rayon après l'autre, en commençant soit à droite soit à gauche, et après l'examen de chaque rayon vous le remettez immédiatement à sa place, de sorte qu'étant arrivé au dernier rayon vous pouvez fermer et vos abeilles ne se sont presque pas aperçues du dérangement. Avec les bâtisses chaudes à plafonds fixes, vous êtes obligé de mettre chaque rayon, après l'examen, dans une caisse à côté et lorsque la visite est terminée vous devez remettre les rayons un à un de cette caisse dans la ruche ; c'est alors que les piqûres pleuvent et quel dérangement pour les abeilles ! Et vous appelez cela une simplification de la ruche Dadant ? Autant vaudrait prétendre que faire deux fois un travail est plus simple que de le faire une fois !

M. Gaille croit que les abeilles commencent la ponte près du trou de vol parce que c'est l'endroit le plus chaud de la ruche. Nous avons

une demi-douzaine de Dadant placées sous des arbres, où jamais un rayon de soleil n'arrive, les trous de vol dirigés au Nord recevant la bise de première main ; ce n'est certes pas là sur le devant de la ruche l'endroit le plus chaud et cependant dans toutes ces colonies la ponte commence, depuis plus de douze ans, toujours près des ouvertures et ce sont toujours ces ruches qui rapportent de beaucoup le plus ; l'année dernière l'une a rempli six hausses, les autres quatre et cinq, et cette année même une a ses deux hausses pleines — malgré les bâtisses froides !

J'ai la conviction que l'avenir est à la ruche la plus simple. qui demande pour toutes les manipulations le moins de temps et de peine et cette ruche est la Dadant-type ou la Dadant-Blatt à bâtisses froides.

Belmont, le 18 juillet 1900.

ULR. GUBLER.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Réunion du printemps à Bex, le 21, et à Aigle, le 22 mai 1900

(Suite; voir *Revue de juin.*)

A Aigle, le 22 mai

A l'arrivée du train de Bex, le matin à 8 h. $1\frac{1}{2}$, c'est le rucher de M. Ber-
tex qui attire les apiculteurs, reléguant les questions à discuter à l'arrière
plan.

Enfin, à 10 heures, sous les frais ombrages du jardin de l'hôtel Victoria et en présence de 25 apiculteurs, M. Gubler déclare ouverte la discussion et donne la parole à M. Bretagne, chargé de nous entretenir des desiderata à formuler au point de vue apicole, lors du renouvellement des futurs traités de commerce.

L'étude de M. Bretagne est très consciencieusement faite, ainsi que nos lecteurs peuvent en juger :

« Mesdames et Messieurs,

Le Comité a bien voulu intituler ma causerie : *Les futurs traités de commerce* ; il n'est pas en mon pouvoir de traiter un tel sujet et même, abstraction faite de l'envergure de l'étude, nous ne savons pas si à l'échéance des traités et arrangements actuellement en vigueur il sera fait quelque chose de semblable ; cette question est du domaine de la diplomatie, seulement nous devons éclairer celle-ci en lui faisant part de nos aspirations, de nos besoins et en la tenant au courant de la situation. Vous comprendrez ainsi pourquoi je concluerai comme je le ferai à la fin de cette petite étude.

La production du miel en Suisse a fortement augmenté depuis quelques années. Il y avait en Suisse en :

1876	177,120	ruches	soit	4,3	par	propriétaire
1886	207,384	»	»	4,7	»	»
1896	254,109	»	»	5,7	»	»

En 1898 il y avait en Suisse 44,583 propriétaires d'abeilles :

17,061	ayant de	1	à	2	ruches
13,560	»	de	3	à	5
8,292	»	de	6	à	10
4,647	»	de	11	à	25
1,023	»	plus de	25		»

En 1899 il y avait en Suisse 254,109 ruches ayant une valeur de 4,573,970 francs.

La consommation de son côté, aiguillonnée par la propagande des sociétés d'apiculture et les apiculteurs, a aussi beaucoup augmenté, en sorte que l'usage du miel s'est généralisé.

Les intermédiaires n'ont pas manqué de s'apercevoir de cet état de choses et sous le prétexte que la production nationale n'est pas suffisante demandent à l'étranger des produits bon marché, leur permettant de conserver un bénéfice d'autant plus fort que le produit est payé meilleur marché.

Je serai obligé de faire, Mesdames et Messieurs, un peu de statistique ; elle sera moins oiseuse pour vous, j'espère, que celle de cet illustre désœuvré dont parle une comédie bien connue, qui s'était amusé à compter combien il passait de veuves, en un jour, sur le pont des Arts à Paris ; toujours est-il que je devrai vous présenter pas mal de chiffres, veuillez me réserver votre indulgence.

La production du miel en Suisse est, comme vous le savez, très variable et vous verrez très bien en lisant le tableau ci-dessous et en vous souvenant avec moi des bonnes et des mauvaises années qu'à une de ces dernières correspond une importation plus forte. (Les prix sont variables, nous ne devrons donc examiner que les quantités importées).

Voici pendant 10 années (1885 à 1895) le tableau de l'importation totale du miel en Suisse.

1885	...	1641	quintaux nets à	fr. 90	fr. 147.690
1886	...	2218	»	» 90	» 199.620
1887	...	2497	»	» 90	» 224.720
1888	...	2457	»	» 85	» 208.845
1889	...	2034	»	» 90	» 183.060
1890	...	3158	»	» 90	» 284.220
1891	...	2735	»	» 90	» 246.450
1892	...	2862	»	» 85	» 243.270
1893	...	2664	»	» 73	» 194.153
1894	...	2861	»	» 66	» 189.212
1895	...	2616	»	» 80	» 209.101

Nous remarquons immédiatement que le prix moyen du miel importé est resté constamment en dessous de un franc le kilo ; comme le miel payé à l'entrée en Suisse une taxe uniforme de 15 francs par 100 kilos, le prix de revient des miels étrangers s'est donc maintenu dans les environs de 1 fr. le kilo (les confiseurs prétendent qu'ils ne peuvent payer davantage pour fabriquer leurs bonbons !)

Voyons maintenant quels sont les pays qui importent et prenons l'année 1898. (La statistique de 1899 n'est pas terminée).

Importation en 1898

Allemagne	100	quintaux nets à fr.	160	fr.	16.000
Autriche	239	»	»	110	» 26.290
France	693	»	»	125	» 86.625
Italie	941	»	»	90	» 84.690
Etats-Unis	876	»	»	75	» 65.700
Amérique centrale .	742	»	»	73	» 54.166
Chili	1244	»	»	70	» 87.080
Brésil	16	»	»	70	» 1.120
Divers	5	»	»	66	» 330
Totaux	4856	quintaux nets (fr. 86.90)	fr. 422.001		
en 1897	3755	»	» (fr. 81.36)	»	305.493
Différence	1101	quintaux nets		fr.	116.508

Nous avons exporté pendant la même année :

Allemagne	30	quintaux nets à fr.	229	fr.	6.885
Autriche	2	»	»	238	» 447
France	29	»	»	244	» 7.016
Italie	13	»	»	172	» 2.268
Etats-Unis	11	»	»	158	» 1.806
Amérique centrale . .				»	62
Divers	17	»	»	225	» 3.827
Totaux	102	quintaux nets		fr.	22.311
en 1897	116	»	»	»	24.023
Différence . —	14	quintaux nets		— fr.	1.712

Vous voyez, Mesdames et Messieurs, que le reproche que nous font les importateurs, que nous ne produisons pas suffisamment pour la consommation nationale n'est qu'en partie fondé puisque nous exportons.

Nous avons vu que les miels étrangers payaient 15 francs par 100 kilos à l'entrée en Suisse ; voyons maintenant ce que payent nos miels pour entrer dans les divers pays dans lesquels nous exportons :

Pour l'entrée en Allemagne ils payent fr. 49,40 par 100 kilos.

»	»	France	»	15 —	»	»
»	»	Autriche	»	12,60	»	»
»	»	Italie	»	10 —	»	»

La Société Suisse des Amis des Abeilles, dont le n° 4 de la *Revue* de cette année a résumé les propositions au Secrétariat suisse des Paysans, a, en vue de préparer les éléments d'une loi fédérale sur les denrées alimentaires, effleuré la partie réservée aux traités de commerce dans son magistral préavis ; mais, à mon humble avis, ce n'est pas à la loi sur les denrées alimentaires seulement que nous devons demander aide et protection contre

les miels étrangers, mais aussi aux traités de commerce, ceci dit bien que je suis résolument libre échangiste; mais dans le commerce comme à la guerre, œil pour œil, dent pour dent, et celui qui, évangéliquement, après avoir reçu un soufflet Méliniste, pardon, protectioniste, tendrait l'autre joue, risquerait fort d'avoir les dents cassées.

Voici ce que dit le § III du préavis de la Société Suisse des Amis des Abeilles (n° 7 des publications du Secrétariat suisse des Paysans):

« De nombreux échantillons de miel envoyés ces dernières années à la station de contrôle pour être examinés, ainsi que les chiffres d'importation nous montrent que la consommation des miels étrangers bon marché a constamment augmenté. La Hongrie, la France et l'Italie nous fournissent des miels dont la qualité correspond à leurs prix peu élevés. Sur notre marché ils sont présentés comme miels superfins, *même comme miels suisses*. Cette tromperie ouvre notre marché à ces produits de moindre valeur et le producteur indigène qui n'est pas protégé non plus par les droits d'entrée, doit supporter la concurrence de l'étranger, contre laquelle nous ne prenons position que pour autant qu'elle cherche à imposer ses produits inférieurs, comme égaux à nos miels suisses purs et substantiels.

« La dissimulation de l'origine atteint le but de paraître meilleur que le produit n'est réellement, le consommateur est trompé et volé comme le producteur du pays.

« Nous désirons qu'il soit apporté de l'ordre dans ces conditions en exigeant un certificat d'origine pour les produits étrangers importés et que ceux-ci ne puissent être mis en circulation, en gros et en détail, que sous l'indication de leur origine ».

Ce serait parfait. Aux traités de commerce à faire le principal et je ne puis, pour le moment, que vous demander de renvoyer la question de savoir s'il y a lieu de demander d'augmenter le chiffre de 15 fr. par 100 kilos, comme droit d'entrée; aux bons soins du Comité, avec pressante recommandation.»

M. *Vielle* appuie les conclusions de M. *Bretagne* et voudrait, avec M. *de Siebenthal*, voir vendre les miels étrangers avec un certificat d'origine et même un certain contrôle, car on a vu de ces miels prendre place dans les bidons vides de nos apiculteurs et s'écouler comme miels du pays, au grand détriment du bon renom de nos produits.

M. *Warnéry* ne voit la possibilité de faire cesser cette façon d'agir qu'en prenant une *marque de fabrique*, sous forme d'étiquette déposée à Berne, ce qui nous donnerait toutes les garanties voulues; en l'exigeant sur tous les récipients à miel, les fraudeurs pourraient alors être poursuivis et frappés de pénalités assez fortes.

M. *Welti* appuie le renvoi au Comité et demande en outre comme garantie le contrôle du chimiste cantonal.

M. *Langel*, chargé d'introduire la question du miel en sections étant momentanément absent, le président prie M. *Bretagne*, sur l'amabilité duquel on peut toujours compter, de bien vouloir le remplacer. Quoique pris au dépourvu, notre ami s'en tire avec la compétence que nous lui connaissons tous.

La production du miel en sections coûte beaucoup de peine et demande une grande surveillance de la part de l'apiculteur. Pour obtenir des produits parfaits et appréciés du public, il faut une chaleur régulière dans la ruche et surtout aucun courant d'air; aussi les Anglais, avec la ruche Cowan ou avec une autre ruche d'aussi petites dimensions, réussissent-ils beaucoup mieux que nous. Nous en citerons pour preuves les magnifiques résultats obtenus à Lausanne par M. le pasteur Buscarlet avec des ruches Cowan.

Nous pourrions peut-être obtenir des résultats pareils en modifiant quelque peu la construction de nos ruches. Il faut reconnaître que la Dadant est trop grande pour cette culture, quoique nombre d'apiculteurs obtiennent cependant avec elle de fort belles sections et en grande quantité, mais moins régulières que celles obtenues par les Américains et les Anglais avec des ruches plus petites.

Chez nous, avec la culture des abeilles telle que nous la pratiquons, nous ne pouvons pas espérer obtenir plus du $\frac{1}{3}$ des sections posées, en bon état de vente.

Il importe cependant que nous accordions toute notre attention, tous nos soins à cette culture, car il y a là pour les apiculteurs un débouché d'avenir pour leurs produits et le public accorde plus de garantie aux miels en rayons qu'aux miels coulés. Pour nous, qui savons comment les fraudeurs peuvent opérer et combien il est facile de faire emmagasiner du sirop aux butineuses, la garantie des produits ne se trouve pas dans les rayons operculés, mais bien plutôt dans le beau miel extrait, cristallisant facilement.

Mais, continue M. Bretagne, toutes les contrées ne conviennent pas également à la culture du miel en sections; la réussite dépend des variations de température trop brusques et surtout de la flore, trop pauvre ou de trop courte durée dans certains lieux. Il ne faut en outre pas songer à obtenir des sections avec des populations faibles ou développées très tard.

M. *de Siebenthal* remercie M. Bretagne de son exposé si clair et si complet. Il est d'accord avec lui pour dire que toutes les localités ne réussissent pas également à produire la section. Pour ne parler que de la contrée d'Aigle, où il habite, il dit qu'elle n'est pas assez mellifère, la récolte y est courte et les abeilles n'ont pas le temps d'achever les sections données. Quant à la vente, le prix du miel vendu en sections doit être le double du miel extrait pour être rémunérateur.

Le moyen d'obtenir des sections qui réussit le mieux à MM. *Warnéry* et *Buttet*, ainsi qu'à la grande majorité des apiculteurs, est d'intercaler ces sections entre des cadres de hausses déjà bâties.

M. *Bretagne* place les sections à remplir au milieu de la hausse, mais il se sert de séparateurs afin d'obtenir plus de régularité, bien que cela lui demande beaucoup plus de surveillance.

M. *Vielle* garnit entièrement ses hausses avec des sections, mais, à cause de l'apprécié du climat de Chaux-de-Fonds, il a de la peine à y faire monter les abeilles. Il ne se sert pas de séparateurs et obtient de jolies sections d'un écoulement beaucoup plus facile que le miel extrait.

Les séparateurs sont nécessaires, d'après M. Bretagne, lorsqu'on veut expédier des sections par la poste; si l'on n'en fait pas usage on ne sait comment

Résultat des pesées de nos ruches sur balance en juin 1900

STATIONS	Système de ruches	Force de la colonie	Augmentation nette	Journée la plus forte	Date
Bramois..... Valais	Dadant	moyenne	Gr. 24.700	Gr. 3.000	5 juin
Chamoson..... »	D.	»	?	?	
Econe..... »	D.	forte	35.900	3.000	17, 30 »
Mollens..... »	D.-Blatt	»	21.300	2.400	4 »
Bulle..... Fribourg	Dadant	moyenne	11.400	1.000	4, 5, 9, 10 »
La Sonnaz.... »	D.	bonne	4.500	1.000	5, 6, 11 »
La Plaine..... Genève	Layens	moyen. faib.	35.450	4.500	4 »
Baulmes..... Vaud	D.-Blatt	bon. moyen.	15.200+	4.700	9 »
Bournens..... »	Dadant	bonne	36.250	4.100	9 »
Corcelles s/Chavornay ..	D.	»	33.200	5.300	9 »
Correvon..... »	D.-Blatt	moyenne	26.700	7.000	12 »
Courtilles..... »	Dadant	»	42.000	3.800	12 »
Orbe..... »	D.	faible	14.500	2.600	10 »
Panex-s ^r -Ollon.... »	D.	17.600	2.800	4 »
Pomy..... »	Layens	moyen. faib.	21.700	4.000	5 »
St-Prex a) R. t. au S.	Dadant	bonne	38.100	5.000	4 »
b) R. t. au N.	»	D.	34.600	6.200	4 »
c) R. t. à l'E.	»	D.	faible	19.900	3.200
d) R. t. à l'O.	»	D.	bon. moyen.	32.600	5.800
Vuibroye..... »	D.	18.600	2.600	15 »
Belmont..... Neuchâtel	D.	bon. moyen.	17.050	2.900	5 »
Buttes..... »	D.	faible	9.150	1.200	29 »
Coffrane..... »	D.	moyenne	27.900	4.000	12 »
Côte aux Fées	D.	forte	31.500	4.700	30 »
St-Aubin..... »	D.-Blatt	bonne	27.800	5.400	12 »
Les Ponts.... »	D.-Blatt	bon. moyen.	15.280	2.700	30 »
Cormoret..... Jura bern.	D.	moyenne	13.900	3.000	17 »
Courgenay ... »	D.	»	20.400	3.000	12 »

+ Cette ruche a essaimé le 14 et le 19 juin.

procéder à l'emballage. (La chose est cependant aisée, en clouant dans la caisse d'envoi, de petites listes éloignant les cadres les uns des autres tout en les consolidant.)

M. *Langel*, arrivé après l'exposé de M. Bretagne, dit en quelques mots comment il opère pour obtenir des sections. Il confirme tout ce qui a été dit à ce sujet et reconnaît aussi que la réussite dépend de l'expérience de l'apiculteur, des localités et de la flore. Il amorce simplement ses cadres et donne la préférence aux sections américaines, mais avec séparateurs pour

obtenir toute la perfection désirable. Il nous présente une de ces sections renfermée dans une boîte de fer-blanc, très simple, formant le meilleur de tous les emballages.

La question étant épuisée, il est passé aux propositions individuelles.

M. *Bretagne* demande l'impression de la liste des membres de la Société. Sa proposition est combattue par le secrétaire qui pense que l'état de nos finances ne nous permet pas ce luxe. Finalement l'impression est décidée avec cette modification : La liste des membres de la Société sera expédiée aux présidents des sections qui seront priés de la remettre aux sociétaires contre une légère finance.

La séance est levée à midi ; un peu plus tard la plus grande partie des apiculteurs se trouvaient réunis pour un modeste dîner, rapidement expédié, le train n'attendant personne.

Le secrétaire : L. FORESTIER.

GLANURES

Tués par les abeilles. — Il ne s'agit heureusement, en la circonstance, que d'une chèvre, mais le fait n'en est pas moins intéressant et instructif au point de vue de l'apiculture.

A Vouvray, commune distante de 3 kilomètres de Bellegarde, une chèvre était parquée dans un enclos dans lequel se trouvaient installées plusieurs ruches. A un moment donné l'animal se mit à gambader et, par ce fait, excita les abeilles qui furieuses se mirent par essaims à le piquer.

Ce n'est qu'au bout d'un moment, attirés par les bêlements plaintifs de la pauvre chèvre, que les propriétaires vinrent se rendre compte de ce qui se passait.

Malheureusement il était trop tard et, de plus, dangereux de s'approcher des insectes en furie ; des citoyens dévoués s'enveloppèrent de draps et parvinrent à faire rentrer dans l'écurie la pauvre bête qui, enflée outre mesure, ne tarda pas à succomber.

En présence de ces faits, qui se renouvellent malheureusement assez souvent, nous ne saurions trop recommander la plus grande prudence à ceux approchant jurement ces bestioles ; les précautions ne sont jamais nuisibles en pareil cas et nous appelons tout particulièrement l'attention des apiculteurs sur ce point important que nous tenions à leur signaler. — *Courrier de l'Ain* du 26 juin 1900.

Ces jours passés, au Locle, un cheval employé à véhiculer les matériaux provenant des travaux de correction du Bied, au Quartier-Neuf, stationnait, attelé près d'un jardin où se trouvent plusieurs ruches. Tout à coup, on ne sait pourquoi, des milliers d'abeilles s'abattent sur la bête qui en est bientôt littéralement couverte. Des terrassiers, qui cherchaient à l'en débarrasser, sont eux-mêmes cruellement piqués. Il fallut conduire le cheval au dépotoir des eaux non loin de là, et l'immerger pour éloigner les abeilles. Le pauvre animal reçut les soins du vétérinaire, mais il n'a pu résister aux effets des nombreuses piqûres, et dimanche matin il était mort.

Les reines pondent-elles des œufs dans les vieilles cellules royales ou les abeilles doivent-elles y transporter ceux-ci lorsqu'elles ont à élever une reine ? — Un apiculteur raconte dans les *Gleanings* qu'ayant donné à une colonie sans mère un rayon contenant des œufs et visitant la ruche quelques jours après il trouva un œuf dans une vieille cellule de reine, vide auparavant. Les abeilles l'élevèrent et en firent une reine.

Une nouvelle maladie des abeilles. — On nous annonce d'Amérique qu'il existe à New-York une nouvelle maladie des abeilles, complètement distincte de la loque et si différente de tout ce que l'on connaît qu'on l'a appelée maladie de New-York ou Black brood (couvain noir). M. Benton a parcouru les districts atteints de cette maladie et s'apercevant que les apiculteurs ne se défiaient pas assez de la contagion, les rendit attentifs à la question de la soigneuse désinfection de leurs ruches et ruchers. (D'après les *Gleanings in Bee Culture*.)

Monument Langstroth. — Les apiculteurs américains, répondant à une invitation des rédacteurs des journaux d'apiculture, aidés du président de l'Union des Apiculteurs des Etats-Unis et de l'Association des Apiculteurs nationaux, ont réuni une somme en vue d'élever un monument à Langstroth pour lui rendre hommage et honorer sa mémoire. On y graverai l'inscription suivante :

A la mémoire du Rév. L. L. Langstroth

Père de l'Apiculture en Amérique

par ses disciples affectionnés et reconnaissants, qui lui élèvent ce monument en souvenir des services rendus par ses observations patientes et ses expériences sur les abeilles, ses perfectionnements apportés dans la ruche et le talent littéraire remarquable dont il a fait preuve dans le premier ouvrage populaire sur la culture des abeilles aux Etats-Unis.

Repose en paix, ton œuvre est accomplie

Tu as travaillé, ta gloire est certaine,

La couronne d'amour que tu as gagnée

Durera longtemps en étant utile à tous.

(D'après les *Gleanings in Bee Culture*.)

Bibliographie de la Suisse romande

La Société des libraires et éditeurs de la Suisse Romande a décidé de publier à ses frais une *Bibliographie de la Suisse Romande*, c'est-à-dire un catalogue des livres publiés dans la Suisse Romande avant la fin de 1900 et encore en vente d'une manière courante à la date arrêtée du 31 décembre 1900.

M. A. Jullien, libraire, à Genève, s'est chargé du travail, et la Société des libraires de la Suisse Romande prie instamment MM. les auteurs, imprimeurs et dépositaires, de même que les sociétés savantes ou autres, les

administrations communales et cantonales qui n'auraient pas reçu les instructions relatives à cette publication, de les demander ou de s'annoncer le plus tôt possible au rédacteur du catalogue en question, qui les renseignera sur tous les points nécessaires.

L'insertion des titres sera entièrement gratuite.

Adresser toutes communications à M. A. Jullien, libraire, Genève.

NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

V. Imard, Philippeville (Algérie), 3 juillet. — ... Je profite de la présente pour vous donner des nouvelles de mes abeilles, qui m'ont fait des merveilles cette année.

L'année dernière j'avais à peine dix colonies, maintenant j'en ai cinquante, provenant soit d'achats, soit d'essaims récoltés. Vous me direz que c'est beaucoup pour un débutant dans un pays où l'apiculture n'est pas aussi avancée qu'en France.

L'abeille du pays, quoique très agressive, n'est pas aussi cruelle qu'on le dit. Je me promène dans mon rucher à toute heure de la journée et pas une ne cherche à me piquer ; il est vrai que je me soucie peu de la piqûre d'une abeille ; aujourd'hui je suis inoculé comme peu d'apiculteurs ne l'ont été, je crois. Un matin, voyant des Kabyles se débattant dans un chemin près de quelques ruches isolées que j'avais placées dans un bosquet de mimosas, j'eus le pressentiment que mes colonies avaient été pillées pendant la nuit par les indigènes ; ceux-ci sont très friands de miel et sont une plaie pour l'Algérie, non seulement pour l'apiculteur, mais aussi pour le cultivateur. Je ne m'étais pas trompé : en arrivant vers mes ruches je constatai que deux de mes Dadant-Modifiée avaient été emportées et les autres pillées sur place. Les voleurs avaient aussi emporté deux hausses pleines de sections bien garnies dont quelques jours auparavant j'avais enlevé quatre sections, qui sont actuellement exposées au pavillon de l'Algérie à l'Exposition. En voulant remettre les couvercles pour empêcher les rayons solaires d'incommoder les abeilles, et n'avant ni voile, ni gants, j'ai été tout à fait mal reçu ; en un clin d'œil j'ai été noir d'abeilles. Etant habillé pour la saison d'une chemise déboutonnée, tout mon corps a été ciblé de piqûres. J'ai été deux jours pouvant à peine respirer. Maintenant une piqûre me cuit un peu, mais ne produit aucune inflammation.

Pour me préserver des voleurs à l'avenir, j'ai placé des détonateurs auprès de mes ruches, tant pis pour celui qui s'y laissera prendre.

J'ai des ruches dont la hausse est toute pleine ; je n'ai cependant pas encore extrait mon miel ; voilà bientôt un mois que la miellée est passée ; il y a cependant encore beaucoup de menthe, mais je ne crois pas qu'avec la grande sécheresse qui règne et la chaleur torride les nectaires puissent sécréter encore ; au premier soleil tout est desséché.

La récolte sera moyenne cette année pour les ruches arabes. Les pluies froides de ce printemps ont beaucoup retardé l'essaimage ; pour empêcher celui-ci j'ai été obligé de supprimer toutes les cellules royales dans beaucoup de mes ruches.

L'essaimage a tellement dépeuplé mes colonies que maintenant je suis obligé d'en réunir ; malgré cela je suis satisfait de ma récolte. A l'automne je compte faire une bonne récolte de miel d'eucalyptus.

J'oublie de vous dire que j'ai fait vingt transvasements, qui m'ont tous bien réussi ; ces ruches sont aujourd'hui bondées de miel.

Dans quelque temps je vous enverrai la photographie de mon rucher et celle d'un rucher arabe.

Nous les recevrons avec plaisir.

Ed. Bochatey, Ksar-Tyr (Tunisie), altitude 250 m., 10 juillet. — J'ai le plaisir de vous donner quelques détails sur ce que j'ai observé en apiculture depuis mon arrivée ici. Le pays est très beau, couvert de petites collines où poussent en abondance le romarin et autres plantes mellifères ; il paraît très propice à l'apiculture.

Malheureusement ici moins que chez nous nos petites protégées sont exemptes

d'ennemis ; d'abord la terrible loque y exerce ses ravages, bien que certains journaux aient dit qu'elle n'existe pas en Algérie et en Tunisie. J'ai remarqué aussi tous leurs ennemis d'Europe : fausse-teigne, pou des abeilles, fourmis, etc. et en plus un oiseau, très friand d'abeilles et qui en fait un grand carnage, appelé chasseur d'Afrique ; puis la pie-grièche qui, sans être aussi vorace, mange un grand nombre de nos amies. A noter que ces oiseaux abondent.

Il paraît que la loque n'est pas du tout connue ici et les gens ont tellement confiance en son absence complète que mon prédécesseur n'a pas su voir le mal, bien que, à mon avis, il doit exister ici depuis longtemps.

Le rucher que je soigne appartient à M. Pilter, de Paris : c'est le plus beau et l'un des mieux organisés que j'aie vu : il se compose pour le moment de 350 ruches du système dit officiel anglais ou des colonies. Les ruches sont disposées par rangées de vingt, sous des tonnelles qui les garantissent des rayons brûlants du soleil.

J'ai découvert la loque le deuxième jour de mon arrivée et cela dans sept ruches. Voulant éviter la propagation du *bacillus alvei*, j'ai eu recours au grand remède ; j'ai brûlé l'intérieur et désinfecté les ruches après les avoir passées à l'eau bouillante. Les populations des ruches malades étaient réduites à quatre cadres et le couvain atteint aux deux tiers. J'ai introduit de la naphtaline dans toutes les ruches comme préservatif.

A mon avis, cher M. Bertrand, la maladie doit, une fois bien enracinée, faire ici beaucoup plus de mal que chez nous ; la température lui est plus favorable, puis elle trouve toujours pour ainsi dire son point de culture, vu que toute l'année, presque sans interruption, les ruches possèdent du couvain.

A cette époque les abeilles butinent sur les fleurs de l'eucalyptus et du faux poivrier, arbres abondants et mellifères. La bonne saison pour les abeilles commence ici en septembre ou octobre, tout dépend des pluies, pour finir en février et mars. Le miel du pays est très beau, blanc comme neige et bien parfumé.

Nous engageons vivement notre correspondant à essayer de traiter ses ruches loqueuses par l'acide formique ; ce remède a déjà donné maints bons résultats en Suisse et en France.

Clay (Meurthe-et-Moselle), 7 juin. — D'un essaim de l'année dernière je viens d'avoir trois essaims en douze jours ; le premier est très fort, le deuxième bon et le troisième ne se compose que d'une poignée d'abeilles.

J'ai sept colonies bien plus fortes en population que celles ci-dessus et qui n'essaient pas. Je ne sais à quoi attribuer cet essaimage ; les abeilles n'étaient pas encore montées dans les hausses et les derniers cadres du corps de ruche n'étaient pas couverts d'abeilles.

Le premier essaim, sorti le 28 mai, couvre aujourd'hui quatorze grands cadres qu'il a bâti et le deuxième à peu près la moitié.

A. Gaille, Concise (Vaud), 6 juillet. — Avant l'ouverture des premières fleurs de tilleul, j'ai coulé mon miel de première récolte. Sur mes dix-huit ruchées hivernées j'ai fait 225 kilos de beau miel clair, soit une moyenne de 12 1/2 kilos par ruche hivernée. J'ai en outre fait quatre essaims artificiels et élevé un certain nombre de reines. Je n'ai donné ni nourriture stimulante, ni provisions à mes abeilles depuis l'automne 1898. Bâties chaudes.

GUIDE DE L'APICULTEUR ANGLAIS

par Th. W. COWAN, F.G.S., F.L.S., F.R.M.S., etc., *Président actif de l'Association des Apiculteurs anglais, Editeur du British Bee Journal*, traduit par

ED. BERTRAND, 2^{me} édition, d'après la 10^e édition anglaise.

Prix fr. 2.50, port non compris. A Genève, Librairie R. Burkhardt, Molard, 2 ; à Paris, Raymond Gariel, 2^{ter}, Quai de la Mégisserie ; à Bruxelles, J. Lebègue & Cie, Office de Publicité, rue de la Madeleine, 46, et chez les principaux libraires de Suisse, de France et de Belgique.

Au Canada, chez Frank W. Jones, Bedford (Québec).

Pour la France et la Belgique, s'adresser aux libraires et dépositaires.

Des autres pays, on peut envoyer directement à Ed. Bertrand, à Nyon (Suisse), le coût de l'ouvrage, augmenté du port (**Suisse, fr. 2.60 ; Etranger, fr. 2.75**), pour recevoir le volume franc de port.